

“20% DE RÉDUCTION ? CETTE FOIS, JE M'ABONNE !”



À NOTER !
Toutes les Formules
Illimitées sont
concernées*

NOUVEAUX ABONNÉS - FORMULE ILLIMITÉE

**20% de réduction pendant 12 mois
+ prise en charge à 50% par votre employeur**

* Ne jamais avoir été abonné à une Formule Illimitée durant les 3 dernières années.
Remettre une attestation employeur au plus tard dans les 3 mois après la souscription.



tan | Ma vie sans arrêt